

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Room 100,

167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba

R3B 0T6

Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -Western Region Room 100 167 Lombard Ave. Winnipeg Manitoba R3B 0T6

Title - Sujet Services : installations de refroi	4					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
6D063-151342/A			001			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
6D063-151342			2017-05-24			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$WPG-005-10209						
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
WPG-6-39330 (005)						
Solicitation Closes - L'invitation prenat - à 02:00 PM on - le 2017-06-13			in	Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Guilford, Alison			wpg005			
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(204) 228-7215 ()			(204) 983-7796			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à si de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	gner au nom du fournisseur/
Signature	Date



Solicitation No. - N $^\circ$ de l'invitation 6D063-151342/A Client Ref. No. - N $^\circ$ de réf. du client 6D063-151342

Amd. No. - N° de la modif. 001 File No. - N° du dossier WPG-6-39930

Buyer ID - Id de l'acheteur $wpg005 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

La modification 001 de la demande de soumissions nº 6D063-151342/A porte sur les points suivants :

1. Consultez la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES, 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées :

SUPPRIMER: Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées – biens ou

services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la

demande de soumissions et en fait partie intégrante.

REMPLACER PAR: Le document 2003 (2017-04-27) Instructions uniformisées – biens ou

services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la

demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Consultez la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions, Section II : Soumission financière, 3.1.2 Paiement électronique de factures – soumission :

SUPPRIMER: Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen

d'instruments de paiement électronique, compléter <u>l'Annexe X</u> Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont

acceptés.

Si <u>l'Annexe X</u> Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen

d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas

considérée comme un critère d'évaluation.

REMPLACER PAR: Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen

d'instruments de paiement électronique, compléter <u>l'Annexe G</u> Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont

acceptés.

Si <u>l'Annexe G</u> Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen

d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas

considérée comme un critère d'évaluation.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.